

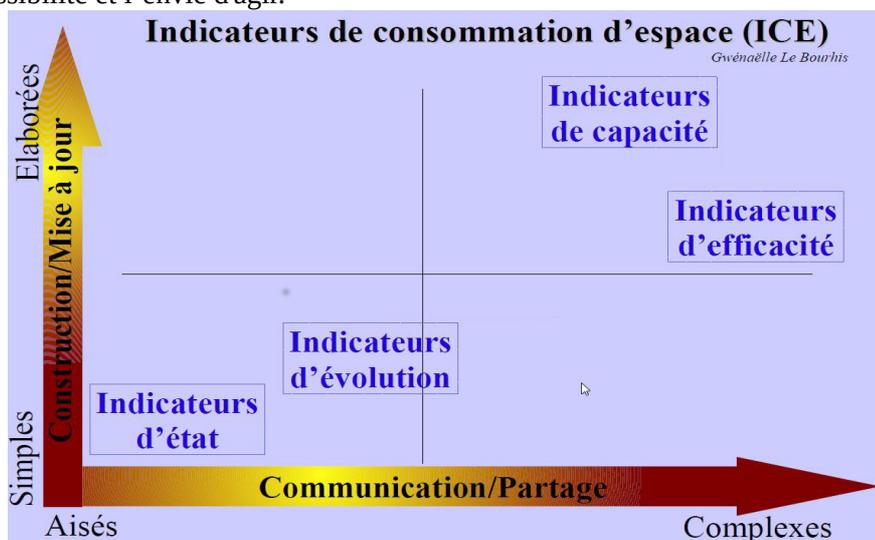
Depuis 2013, la Dreal des Pays de la Loire produit, en partenariat avec la Draaf, les DDT et le Cerema, une quarantaine d'indicateurs de consommation d'espace¹, livrés à la commune et répartis en quatre catégories : indicateurs (1) d'état, (2) d'évolution, (3) d'efficacité et (4) de capacité.

1. Comment occupe-t-on l'espace ? Les indicateurs d'état sont les plus simples à produire et à partager. Pour celui concernant la part des surfaces artificialisées, les écarts, relevés entre nos chiffres et ceux produits par d'autres, s'expliquent facilement, soit par l'origine et la nature des sources (les fichiers fonciers que nous utilisons livrent l'information à la parcelle, contrairement à *Corine Land Cover* dont la maille d'interprétation des photos satellitaires est très grande et masque l'habitat isolé), soit par la méthodologie (par exemple, nous avons choisi de considérer les jardins comme artificialisés).

2. Comment évolue l'occupation de l'espace ? Les indicateurs d'évolution reposent sur une seule source de données dont on compare les millésimes ou qu'on rétropole. L'évolution des surfaces artificialisées cadastrées, par exemple, est ainsi assez simple à calculer. Toutefois, en opposant les territoires consommateurs d'espaces de ceux plus sobres, elle soulève quelques débats.

3. La consommation récente de l'espace a-t-elle été efficace (dense, pourvoyeuse d'emplois, proche des transports collectifs...) ? Les indicateurs d'efficacité sont plus complexes à produire car, synthétiques, ils croisent diverses sources de données, nécessitant des choix méthodologiques. Par le passé, l'Insee avait publié un indicateur d'étalement urbain à partir de *Corine Land Cover* et établi que l'étalement n'était pas un phénomène avéré en Pays de la Loire. Or, le calcul à partir des fichiers fonciers, qui prend en compte le mitage si caractéristique de la région, témoigne bien d'un étalement urbain marqué et en pleine accélération. Par ailleurs, parce que la notion d'efficacité est vite moralisante, le choix de sémiologies ou de représentations graphiques clivantes nuit au discours, réduisant la capacité des territoires stigmatisés à y adhérer. Ainsi, les indicateurs d'efficacité corrélés à l'évolution de la population, tels que l'indicateur d'étalement urbain² ou celui des surfaces consommées par un nouvel habitant, restent peu opérants dans les territoires en déprise démographique.

4. Sommes-nous en capacité de continuer à consommer de l'espace ? Interroger notre modèle d'aménagement est un important chantier, en lien avec notre capacité à renforcer la valeur agronomique des terres qui nous entourent, à stocker le carbone dans le sol, à préserver notre réserve utile en eau... Ces indicateurs à caractère prospectif ont par ailleurs une vertu pédagogique : plutôt que de faire le constat du passé sur lequel nous ne pouvons plus revenir, ils laissent entrevoir l'avenir et, puisque ce dernier reste à écrire, la possibilité et l'envie d'agir.



1 Accueil > Connaissance et évaluation > Études & Publications > Gestion économe et consommation de l'espace > Les indicateurs de consommation d'espace (ICE) : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-indicateurs-de-consommation-d-espace-ice-r1324.html>

2 Construit à partir de la définition de l'Agence européenne pour l'environnement (EEA), qui estime qu'il y a étalement urbain quand la surface artificialisée croît plus vite que la population.